

---

# Éclairage

---

Les ménages à niveau  
de vie médian



## Avertissement

Sur les sites Internet de l'Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## Au sein des ménages médians, une part importante de familles traditionnelles et de personnes peu diplômées

Sabrina Volant\*

En 2014, les ménages dont le niveau de vie est compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian, dits « ménages médians », regroupent 11,6 millions de personnes, soit 18,7 % de la population métropolitaine. Entre 1996 et 2014, la part de la population vivant en ménage médian progresse de 1,5 point. Cette légère concentration vers la catégorie médiane au cours des vingt dernières années se fait au détriment de toutes les autres catégories de niveau de vie. Par rapport aux autres catégories de ménages, la catégorie médiane est celle où la part des familles traditionnelles est la plus forte. Inversement, les familles monoparentales y sont sous-représentées : seules 4 % des personnes de niveau de vie médian vivent en familles monoparentales, contre 20 % pour les pauvres.

Les 9,0 millions de personnes majeures vivant dans un ménage médian ont des caractéristiques socio-démographiques globalement proches de l'ensemble de la population. Elles s'en distinguent par leur plus faible niveau de diplôme. Un quart d'entre elles n'ont pas de diplôme, une part bien plus élevée que dans les catégories plutôt aisées et aisées. À l'inverse, seules 10 % ont obtenu un diplôme supérieur à bac + 2, un niveau proche de celui observé dans les ménages modestes ou pauvres. Concernant les liens à la migration, les ménages médians sont très proches des ménages plus aisés, et se distinguent nettement des ménages pauvres, qui regroupent la part la plus élevée d'immigrés et de descendants d'immigrés. Les caractéristiques socio-démographiques des personnes de la catégorie médiane évoluent peu entre 1996 et 2014, de même que leur position par rapport aux autres catégories de ménages.

Bien que les personnes appartenant aux ménages médians aient toutes par construction un niveau de vie comparable, il ne s'agit pas pour autant d'une population homogène. On distingue ainsi six profils : les familles traditionnelles constituent le groupe le plus nombreux, suivies par les couples de 55 ans ou plus, les personnes ayant connu une rupture d'union, les jeunes, les hauts diplômés et enfin les veuves.

Au cours des vingt dernières années, les caractéristiques socio-démographiques de la population résidant en France se sont modifiées. Le vieillissement de la population s'est poursuivi [Bellamy et Beaumel, 2016], d'une part à cause de la progression de l'espérance de vie et d'autre part avec l'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom. Le niveau d'éducation de la population a progressé [France, *portrait social*, 2017], avec une forte hausse du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur et une réduction du nombre de sans diplôme. Enfin, du fait du vieillissement de la population et de la plus grande fragilité des unions, le nombre de personnes vivant seules dans leur logement et le nombre de familles monoparentales ont fortement progressé [Couples et familles, 2015].

Ces tendances générales ne s'observent toutefois pas de façon homogène selon le niveau de vie du ménage. On s'intéresse ici aux personnes vivant dans un **ménage médian**, c'est-à-dire dont le **niveau de vie** est compris entre 90 % et 110 % du **niveau de vie médian**.

\* Sabrina Volant, Insee.

Quelles sont les spécificités en matière d'âge, de sexe, de diplôme, de situation familiale ou de lien à la migration des personnes majeures appartenant à un ménage médian ? Sont-elles différentes de celles des adultes des autres catégories de niveau de vie ? Comment les caractéristiques des personnes de la catégorie médiane ont-elles évolué au cours des vingt dernières années ? Enfin, si les personnes vivant dans un ménage médian ont par construction des niveaux de vie proches, cela implique-t-il pour autant qu'elles constituent une population homogène ou distingue-t-on au contraire différents profils parmi ces personnes ?

## En 2014, 18,7 % de la population vit dans un ménage médian

En 2014, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) (*encadré 1*), les ménages médians, au niveau de vie annuel compris entre 18 140 euros et 22 170 euros en 2014, représentent 18,6 % des ménages métropolitains (*figure 1*). Ils sont plus nombreux que les **ménages pauvres** ou **aisés**, mais moins nombreux que les **ménages modestes** ou **plutôt aisés**. Les ménages médians regroupent 11,6 millions de personnes, soit 18,7 % de la population métropolitaine. Parmi elles, 9,0 millions sont majeures, soit plus des trois quarts.

Au cours des vingt dernières années, à la fois la part des ménages médians et la part des personnes vivant en ménage médian augmentent légèrement. En 1996, 17,3 % des ménages étaient des ménages médians : entre 1996 et 2014, cette part augmente de 1,3 point ; en contrepartie, la part des ménages de niveau de vie supérieur baisse. La proportion de personnes vivant dans un ménage médian, elle, passe de 17,2 % en 1996 à 18,7 % en 2014, soit + 1,5 point. Cette légère concentration de la population vers la catégorie médiane au cours des vingt dernières années se fait au détriment de toutes les autres catégories de niveau de vie, dont chacune des proportions dans la population diminue sur la période. La population vivant dans les ménages médians augmente davantage sur la première moitié de la période (+ 1,0 point) que sur la seconde, marquée par la crise (+ 0,5 point). Ce léger élargissement de la catégorie de niveau de vie médian est cohérent avec le résultat d'autres études. Utilisant une définition de la catégorie médiane légèrement différente de la nôtre, les ménages dont le niveau de vie est compris entre 80 % et 120 % de la médiane (appelée « classe moyenne centrale »), Courtioux *et al.* [2017] montrent ainsi que la part de cette catégorie dans la population est restée globalement stable en France entre 1996 et 2011. Cette stabilité s'observe dans d'autres pays européens, par exemple aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Belgique ou en Italie sur la période 2004-2014 [Courtioux *et al.*, 2017 ; Vaughan-Whitehead, 2016]. Elle contraste avec l'érosion de cette catégorie qui s'est produite en Allemagne [Bosch et Kalina, 2016] ou en Suède [Anxo, 2016].

### 1. Répartition de la population selon son niveau de vie en 1996, 2005 et 2014

en %

	Catégorie de niveau de vie				
	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ménages médians	Ménages plutôt aisés	Ménages aisés
<b>Répartition des ménages</b>					
1996	13,1	26,3	17,3	31,2	12,1
2005	13,0	27,7	17,9	30,1	11,3
2014	13,4	27,1	18,6	30,0	10,9
<b>Répartition de l'ensemble des personnes</b>					
1996	14,5	26,6	17,2	30,4	11,4
2005	13,1	27,5	18,2	30,2	11,0
2014	14,1	26,1	18,7	30,3	10,9

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, 18,7 % de la population métropolitaine appartient à la catégorie des ménages médians, contre 17,2 % en 1996.

Note : les ménages sont répartis en cinq catégories : ménages pauvres : moins de 60 % du niveau de vie médian ; ménages modestes : entre 60 % et 90 % du niveau de vie médian ; ménages médians : entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian ; ménages plutôt aisés : entre 110 % et 180 % du niveau de vie médian ; ménages aisés : plus de 180 % du niveau de vie médian.

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux 1996, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 et 2014.

Encadré 1

### Source et champ de l'étude

#### Source

Les données utilisées dans l'étude sont issues des enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) de 2005 et 2014. Cette source, annuelle, consiste en un appariement statistique du fichier de l'enquête Emploi en continu avec les fichiers fiscaux de la Direction générale des Finances publiques et avec les données sur les prestations, collectées auprès de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), de la Caisse nationale de l'assurance vieillesse (Cnav) et de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA).

L'enquête ERFS permet de déterminer quels sont les types de revenus perçus par le ménage, qu'ils soient individuels (revenus d'activité ou de remplacement) ou non (prestations sociales, revenus du patrimoine), et les impôts. Elle vise à analyser les revenus suivant des critères socio-démographiques usuels et à mesurer le niveau de vie et la pauvreté monétaire des personnes.

L'enquête Revenus fiscaux (ERF) de 1996 est mobilisée pour les évolutions sur longue période. Les revenus sociaux non imposables (prestations familiales, prestations logement et minima sociaux) étaient alors estimés sur barèmes, sur la base des revenus de l'année, et étaient attribués pour l'année entière (alors que dans les ERFS, les montants réellement perçus par les ménages sur l'année de revenu considérée sont collectés auprès de la Cnaf, de la Cnav et de la CCMSA). Ni la configuration familiale, ni le lien à la migration ne peuvent être reconstitués dans l'ERF 1996.

#### Champ

Le champ de l'enquête est celui des ménages ordinaires de France métropolitaine, dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Sont donc exclus les ménages vivant en collectivité, ainsi que les personnes vivant dans des habitations mobiles et les sans-domicile.

## Davantage de familles traditionnelles au sein des ménages médians que dans l'ensemble de la population

La catégorie des ménages médians est celle où la part des personnes en **familles traditionnelles** avec au moins un enfant mineur est la plus forte. Elles représentent 37,7 % de la population des ménages médians, soit 3,0 points de plus que dans l'ensemble de la population métropolitaine (figure 2). Cette surreprésentation est avant tout le fait des familles traditionnelles de deux **enfants** ; celles de trois enfants ou plus sont légèrement sous-représentées.

Les ménages médians comptent une proportion de personnes en **familles recomposées** relativement proche de celle de l'ensemble de la population (4 % environ). Elle est identique à celle des ménages pauvres, mais plus faible que celle des ménages modestes, où elle est maximale (5,1 %). À l'inverse, elle est plus faible parmi les ménages plutôt aisés ou aisés.

Les **familles monoparentales** sont de moins en moins présentes à mesure que l'on avance dans l'échelle des niveaux de vie : près de 20 % des personnes vivant dans des ménages pauvres sont en familles monoparentales, contre moins de 2 % dans les ménages aisés. Avec seulement 4 % de personnes en familles monoparentales, les ménages médians sont plus proches des ménages plutôt aisés ou aisés que des pauvres ou modestes. Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » confirme ces faits : pour les personnes majeures, faire partie d'une famille monoparentale multiplie par 6,2 les risques d'appartenir à un ménage pauvre plutôt que médian par rapport à une personne vivant au sein d'une famille traditionnelle (encadré 2).

Au sein des ménages médians, l'évolution de la répartition de la population par type de ménage entre 2005<sup>1</sup> et 2014 suit globalement celle observée dans l'ensemble de la population. Une exception toutefois : la part des **couples** de plus de 65 ans sans enfant augmente un

1. Le type de ménage n'ayant pu être reconstitué à l'identique dans l'enquête de 1996, l'évolution porte sur la période 2005-2014.

peu plus vite au sein des ménages médians (+ 2,4 points) que dans l'ensemble de la population (+ 1,4 point). Au sein des ménages pauvres et modestes, la part de ces couples diminue sur la période, alors que chez les ménages plutôt aisés et aisés elle augmente de manière plus prononcée que pour les ménages médians.

Entre 2005 et 2014, la part des personnes en familles traditionnelles diminue de 1,3 point dans la population des ménages médians, comme dans l'ensemble de la population. La part des familles recomposées ou monoparentales reste stable au sein des ménages médians, tandis que la part des familles monoparentales augmente légèrement parmi les ménages modestes (+ 2,9 points) et plus encore parmi les ménages pauvres (+ 5,4 points).

## 2. Répartition de la population par type de ménage selon son niveau de vie en 2014

en %

Catégorie de niveau de vie	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ménages médians	Ménages plutôt aisés	Ménages aisés	Ensemble
Nombre de personnes (en milliers)	8 760	16 255	11 610	18 832	6 771	<b>62 228</b>
<b>Ménages d'une famille avec au moins un enfant mineur</b>	<b>56,3</b>	<b>48,4</b>	<b>45,9</b>	<b>40,9</b>	<b>34,1</b>	<b>45,2</b>
Famille traditionnelle	32,6	34,0	37,7	36,0	30,3	<b>34,7</b>
1 enfant	5,7	6,7	9,4	11,4	8,8	<b>8,7</b>
2 enfants	10,8	15,0	19,5	17,8	14,5	<b>16,0</b>
3 enfants	8,8	9,3	7,4	5,9	6,0	<b>7,5</b>
4 enfants ou plus	7,3	3,0	1,5	0,8	1,1	<b>2,4</b>
Famille recomposée	4,1	5,1	4,2	2,9	2,2	<b>3,8</b>
1 enfant	0,5	0,6	0,7	0,6	0,5	<b>0,6</b>
2 enfants	1,2	2,0	1,7	1,4	0,8	<b>1,5</b>
3 enfants	1,1	1,7	1,3	0,8	0,8	<b>1,2</b>
4 enfants ou plus	1,3	0,8	0,4	0,2	0,1	<b>0,6</b>
Famille monoparentale	19,6	9,4	4,0	2,0	1,6	<b>6,7</b>
1 enfant	4,4	3,8	1,6	0,8	0,7	<b>2,2</b>
2 enfants	7,9	3,9	1,9	0,8	0,8	<b>2,8</b>
3 enfants	4,5	1,2	0,4	0,3	0,1	<b>1,1</b>
4 enfants ou plus	2,7	0,4	0,1	0,0	0,0	<b>0,5</b>
<b>Autres ménages d'une famille</b>	<b>12,1</b>	<b>12,5</b>	<b>12,2</b>	<b>13,8</b>	<b>13,9</b>	<b>12,9</b>
Ménages composés d'une famille avec enfants tous majeurs	7,4	8,5	9,4	11,8	11,8	<b>9,9</b>
Ménages composés d'une famille avec enfants mineurs ou majeurs et d'une ou plusieurs autre(s) personne(s)	4,6	3,9	2,8	2,0	2,1	<b>3,0</b>
<b>Personnes seules de moins de 65 ans</b>	<b>12,5</b>	<b>10,8</b>	<b>9,1</b>	<b>7,8</b>	<b>6,2</b>	<b>9,3</b>
<b>Personnes seules de 65 ans ou plus</b>	<b>5,5</b>	<b>9,4</b>	<b>6,4</b>	<b>5,1</b>	<b>4,9</b>	<b>6,5</b>
<b>Couples de moins de 65 ans sans enfant</b>	<b>6,3</b>	<b>6,9</b>	<b>11,2</b>	<b>17,1</b>	<b>21,8</b>	<b>12,3</b>
<b>Couples de plus de 65 ans sans enfant</b>	<b>3,5</b>	<b>10,1</b>	<b>12,9</b>	<b>13,1</b>	<b>17,6</b>	<b>11,4</b>
<b>Autres</b>	<b>3,8</b>	<b>2,0</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>	<b>1,4</b>	<b>2,3</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, parmi les 11 610 milliers de personnes appartenant à la catégorie des ménages médians, 37,7 % vivent dans une famille traditionnelle.

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

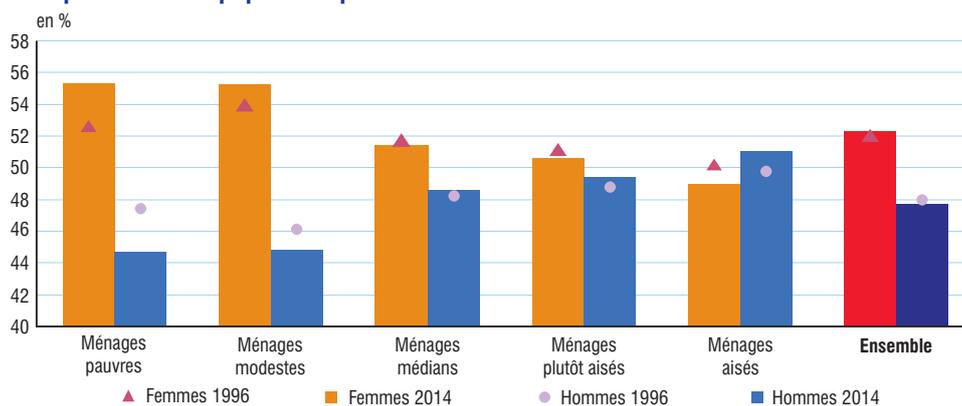
## Les femmes légèrement moins majoritaires dans les ménages médians que dans l'ensemble de la population

L'analyse des caractéristiques socio-démographiques est désormais restreinte aux personnes majeures.

En 2014, les ménages médians affichent une légère majorité féminine (51,4 % de femmes), qui reste toutefois plus faible que dans la population métropolitaine (52,3 %). Les ménages médians occupent une position intermédiaire entre les ménages pauvres et modestes où les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que dans la population, et les ménages plutôt aisés et aisés où elles sont davantage sous-représentées (figure 3).

On observe un léger « déclassement » des femmes au cours des deux dernières décennies en matière de niveau de vie. En effet, entre 1996 et 2014, leur part baisse de 0,4 point dans la population des ménages médians, de 0,6 point dans celle des ménages plutôt aisés et de 1,2 point dans celle des ménages aisés. Dans le même temps, elle augmente dans la population des ménages modestes (+ 1,3 point) et pauvres (+ 2,7 points).

### 3. Répartition de la population par sexe selon son niveau de vie en 1996 et en 2014



Champ : France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Lecture : en 2014, 48,6 % des personnes majeures appartenant à la catégorie des ménages médians sont des hommes et 51,4 % sont des femmes.  
Source : Insee, enquête Revenus fiscaux 1996, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

### Les 25-44 ans et les 65 ans ou plus sont surreprésentés dans les ménages médians

En 2014, les personnes majeures vivant dans un ménage médian sont âgées de 49,5 ans en moyenne, comme dans l'ensemble de la population métropolitaine de 18 ans ou plus. Cet âge moyen est proche de celui des ménages modestes ou plutôt aisés. En revanche, les adultes des ménages pauvres sont en moyenne plus jeunes (44,1 ans) et ceux des ménages aisés plus âgés (53,2 ans). Ces écarts s'expliquent en partie par des effets du cycle de vie, le niveau de vie tendant globalement à augmenter avec l'âge [Les revenus et le patrimoine des ménages, 2016].

Au-delà de l'âge moyen, les répartitions des personnes par tranches d'âge sont différentes selon les catégories de niveau de vie (figure 4). Les ménages médians comptent un peu plus de personnes âgées de 65 ans ou plus et de 25 à 44 ans. Les ménages médians sont d'ailleurs ceux où la part des 25-44 ans est la plus forte, suivis par les ménages pauvres. À l'inverse, les 45-64 ans sont relativement moins nombreux au sein des ménages médians que dans l'ensemble de la population adulte, tout comme les 18-24 ans. De manière générale, la part des jeunes décroît avec le niveau de vie, passant de 18,2 % parmi les ménages pauvres et 8,6 % pour les médians à 6,1 % parmi les aisés.

Entre 1996 et 2014, l'âge moyen des personnes majeures augmente d'environ 2 ans au sein des ménages médians, une évolution qui les rapproche des ménages plutôt aisés ou aisés. Les ménages médians se distinguent ainsi des ménages modestes, pour lesquels le vieillissement est le plus fort (+ 3,3 ans), et des ménages pauvres, pour lesquels il est au contraire le plus faible (+ 1,5 an).

Au sein des ménages médians, l'évolution de la répartition des personnes par tranches d'âge entre 1996 et 2014 est proche de celle observée dans l'ensemble de la population majeure. Un « déclassement » des 45-54 ans s'opère toutefois, des ménages aisés mais aussi plutôt aisés, vers les ménages médians, modestes et pauvres. Ainsi, si la part des 45-54 ans est stable au sein de la population majeure sur la période (+ 0,1 point), elle augmente en revanche de 1,4 point dans la catégorie médiane et de 2,0 à 2,8 points dans les catégories pauvres et modestes. Dans le même temps, elle diminue de 7,3 points parmi les ménages aisés. Au contraire, la situation relative des personnes de 65 ans ou plus s'est globalement améliorée au cours de la période, leur part diminuant parmi les ménages pauvres (- 1,1 point).

#### 4. Répartition de la population par tranches d'âge selon son niveau de vie en 2014

en %

	Catégorie de niveau de vie					Ensemble
	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ménages médians	Ménages plutôt aisés	Ménages aisés	
Moins de 25 ans	18,2	11,1	8,6	6,9	6,1	9,6
25-34 ans	17,6	15,2	17,9	17,0	9,8	15,9
35-44 ans	17,7	17,0	17,9	17,3	14,4	17,0
45-54 ans	19,1	16,5	16,2	18,6	18,8	17,7
55-64 ans	13,7	13,4	14,5	18,0	25,2	16,5
65 ans ou plus	13,6	26,8	25,0	22,2	25,7	23,3

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, 25,0 % des personnes majeures appartenant à la catégorie des ménages médians ont 65 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

#### Les personnes peu ou pas diplômées sont surreprésentées au sein des ménages médians

Les personnes majeures vivant dans un ménage médian ont un niveau de diplôme plus faible que la moyenne : elles sont notamment plus souvent sans diplôme ou titulaires d'un CAP ou d'un BEP (figure 5).

25,6 % des personnes de cette catégorie de niveau de vie n'ont pas de diplôme ou au plus le CEP (certificat d'études primaires). L'absence de diplôme y est bien plus fréquente que parmi les ménages plus aisés, mais moins fréquente que parmi les ménages modestes ou pauvres, où 36,0 % des majeurs n'ont pas de diplôme. Avoir pour plus haut diplôme le brevet des collèges est peu fréquent (6,1 % parmi les médians) et varie peu d'une catégorie de niveau de vie à l'autre. 27,9 % des adultes vivant dans un ménage médian sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP. Cette proportion est similaire à celle observée au sein des ménages modestes (27,0 %) mais nettement supérieure à celle des ménages aisés (12,1 %).

19,3 % des adultes de la catégorie médiane ont pour plus haut diplôme le baccalauréat ou le brevet professionnel, sans grande différence d'une catégorie de niveau de vie à l'autre. La nature du diplôme n'est toutefois pas la même selon le niveau de vie. Au sein des ménages médians, plus de la moitié des personnes ayant ce niveau de diplôme sont titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel, contre seulement un quart pour les ménages aisés. Elles sont moins souvent titulaires d'un baccalauréat général que celles des autres catégories de niveau de vie (27,1 %, contre par exemple 42,4 % au sein des ménages pauvres), et plus souvent titulaires d'un brevet de technicien ou d'un brevet professionnel (18,4 %).

Les écarts sont ensuite de plus en plus marqués au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des diplômes : 11,4 % des personnes majeures des ménages médians ont un diplôme de niveau bac + 2, soit une proportion intermédiaire entre celle des ménages plutôt aisés et aisés (près de 17 %) et celle des ménages modestes et pauvres (près de 7 %). Enfin,

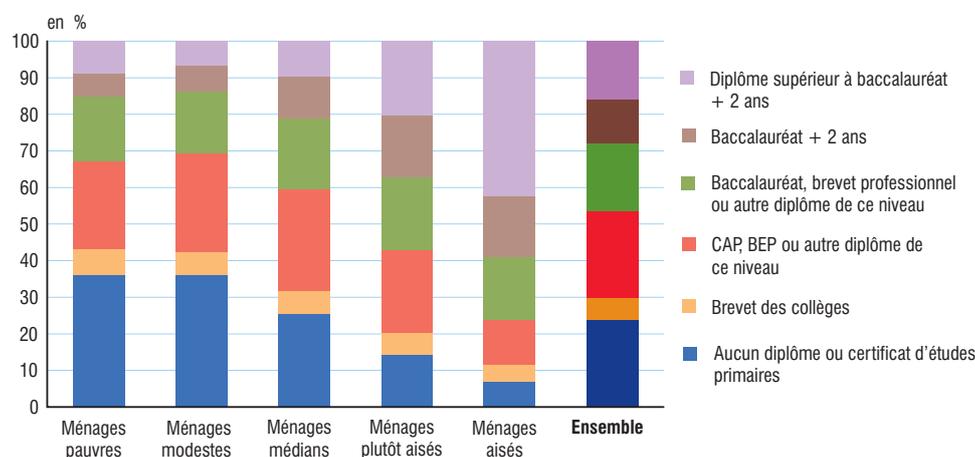
seules 9,7 % des personnes majeures de la catégorie médiane sont titulaires d'un diplôme de niveau supérieur à bac + 2. À ce titre, les ménages médians se distinguent très nettement des ménages plutôt aisés (20,2 %) et aisés (42,4 %) et s'apparentent davantage aux ménages modestes et pauvres.

Pour ces diplômés de niveau supérieur à bac + 2, la durée des études ainsi que la nature du diplôme expliquent en partie l'appartenance aux différentes catégories de niveau de vie. Au sein des ménages médians, ces diplômés ont le plus souvent une licence (bac + 3) ou un diplôme équivalent et rarement un diplôme d'ingénieur ou un doctorat. La part des titulaires d'une licence diminue à mesure que le niveau de vie augmente. Au sein des ménages médians, 31,7 % des personnes titulaires d'un diplôme de niveau supérieur à bac + 2 ont ainsi une licence, contre 35,8 % pour les ménages pauvres et 14,2 % pour les ménages aisés. Être diplômé d'une école d'ingénieurs est moins fréquent au sein des ménages médians, modestes et pauvres (autour de 5,0 % des titulaires d'un diplôme de niveau supérieur à bac + 2), qu'au sein des ménages plutôt aisés (9,3 %) et aisés (16,7 %). Enfin, la part des titulaires d'un doctorat en santé est faible chez les personnes vivant en ménages médians, comme chez les ménages pauvres ou modestes (entre 2 % et 4 % des titulaires d'un diplôme supérieur à bac + 2), mais nettement supérieure pour les ménages plutôt aisés (9,3 %) et aisés (13,8 %).

L'effet du diplôme sur le niveau de vie du ménage se vérifie encore lorsque l'on tient compte d'autres caractéristiques (sexe, âge, lien à la migration, catégorie socioprofessionnelle, etc. – encadré 2).

Plus souvent peu ou pas diplômés, les individus des ménages médians sont plus souvent ouvriers ou employés que la moyenne, se rapprochant en ce sens des personnes au niveau de vie modeste ou pauvre. Ils se différencient des personnes aisées par une part de cadres beaucoup plus faible<sup>2</sup>.

## 5. Répartition de la population par niveau de diplôme selon son niveau de vie en 2014



Champ : France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, 27,9 % des personnes majeures appartenant à la catégorie des ménages médians sont titulaires d'un CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau.

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

2. Pour plus de précisions concernant les catégories socioprofessionnelles, voir l'éclairage « La situation sur le marché du travail des personnes appartenant à un ménage médian ».

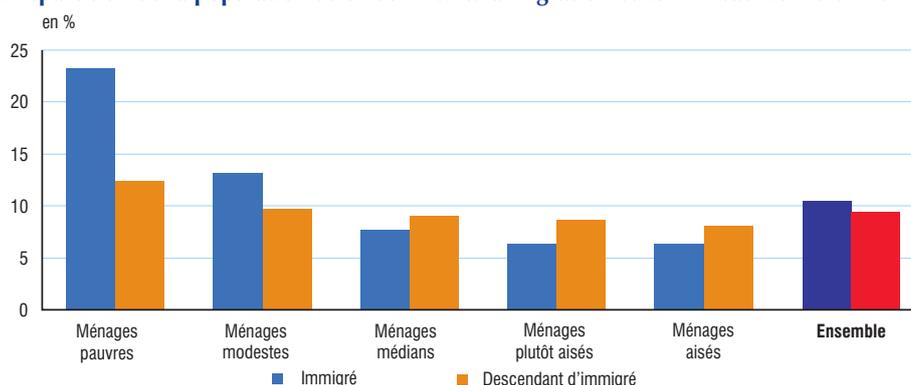
Pourtant, entre 1996 et 2014, le niveau de diplôme des ménages médians augmente, et ce un peu plus fortement que pour l'ensemble de la population des majeurs. Notamment, la part des non-diplômés passe de 40,0 % à 23,7 % (- 16,3 points) parmi les adultes vivant en France métropolitaine, et de 44,1 % à 25,6 % pour ceux vivant dans un ménage médian (- 18,5 points). La baisse est à peu près équivalente dans les ménages pauvres et modestes. La part des diplômés du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau bac + 2 augmente aussi un peu plus fortement dans les ménages médians (+ 14,5 points) que dans l'ensemble de la population (+ 10,7 points). Il en va de même au sein des ménages pauvres (+ 11,9 points) et modestes (+ 11,6 points). La part de ces diplômés augmente par contre moins vite au sein des ménages plutôt aisés (+ 10,4 points) et aisés (+ 2,2 points). Ces diplômés se retrouvent donc un peu moins bien classés dans la hiérarchie des niveaux de vie aujourd'hui qu'en 1996. Les diplômes plus élevés augmentent quant à eux le plus fortement là où ils étaient déjà très nombreux, à savoir parmi les ménages plutôt aisés et aisés, accentuant encore la surreprésentation des plus hauts diplômés parmi les ménages les plus aisés.

### Des proportions d'immigrés et de descendants d'immigrés plus faibles au sein des ménages médians que dans l'ensemble de la population

En 2014, 7,7 % des personnes majeures vivant dans un ménage médian sont **immigrées**, soit 2,7 points de moins que dans la population (*figure 6*). Cette sous-représentation est commune avec les ménages plutôt aisés et aisés. À l'inverse, les immigrés sont surreprésentés au sein des deux catégories de niveau de vie inférieur, en particulier celle des ménages pauvres (+ 12,8 points).

Au sein des ménages médians, 40,2 % des immigrés ont acquis la nationalité française (contre 36,3 % dans l'ensemble de la population immigrée). Cette part est plus importante qu'au sein des ménages pauvres (25,9 %) et se rapproche davantage de celle des ménages plutôt aisés, où elle est maximale (45,6 %). S'apparentant à nouveau aux ménages plutôt aisés, 20,2 % des immigrés des ménages médians sont de nationalité italienne, espagnole ou

#### 6. Répartition de la population selon son lien à la migration et son niveau de vie en 2014



Champ : France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, 7,7 % des individus majeurs appartenant à la catégorie des ménages médians sont immigrés et 9,0 % sont descendants d'immigrés.

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

portugaise. Cette part est plus faible pour les ménages modestes et aisés (autour de 16 %), et minimale pour les ménages pauvres (7,9 %). Par ailleurs, la part des immigrés de nationalité algérienne, marocaine ou tunisienne diminue à mesure que le niveau de vie augmente, passant de 29,1 % au sein des ménages pauvres et 13,4 % au sein des ménages médians à 3,4 % pour les ménages aisés.

La part des **descendants d'immigrés** est elle aussi légèrement plus faible parmi les adultes des ménages médians (9,0 %) que dans l'ensemble de la population métropolitaine majeure (9,4 %). Au sein des ménages modestes et surtout pauvres, les descendants d'immigrés sont surreprésentés, mais bien moins que les immigrés<sup>3</sup>.

Les immigrés sont moins diplômés et plus souvent ouvriers ou employés que l'ensemble de la population [*Immigrés et descendants d'immigrés*, 2012]. Ces caractéristiques expliquent en partie le fait qu'ils ont des niveaux de vie plus faibles, mais pas totalement : à caractéristiques identiques (sexe, âge, niveau de diplôme, etc. – *encadré 2*), la sous-représentation des immigrés et descendants d'immigrés dans les ménages médians par rapport aux ménages modestes ou pauvres demeure.

## Les ménages médians : une population hétérogène

Bien que les personnes vivant dans un ménage médian aient toutes par construction un niveau de vie comparable, il ne s'agit pas pour autant d'une population homogène. Une typologie<sup>4</sup> des personnes de 18 ans ou plus permet de mettre en évidence six profils parmi les ménages médians (*figure 7*). Chaque groupe rassemble des individus aux caractéristiques socio-démographiques comparables, tandis que les groupes sont les plus distincts possibles les uns des autres.

Le premier groupe, qui rassemble la plus grande part (38,8 %) des adultes des ménages médians, est avant tout celui des familles traditionnelles. La moitié des personnes de ce groupe vivent dans ce type de ménage, contre un peu plus d'un quart de l'ensemble des adultes médians. Ce groupe est composé principalement de personnes d'âge actif (neuf personnes sur dix ont entre 25 et 54 ans). Près de la moitié d'entre elles sont mariées et l'autre moitié sont célibataires (c'est-à-dire qu'elles n'ont jamais été mariées ; elles peuvent cependant vivre en couple). Ainsi, deux sous-profil se dégagent. D'un côté, se situent les personnes de 25 à 44 ans, majoritairement célibataires. Un quart d'entre elles vivent seules et la moitié font partie d'une famille traditionnelle. Les personnes de ce sous-groupe sont un peu plus diplômées que la moyenne des personnes appartenant à un ménage médian. Le deuxième sous-profil regroupe des personnes de 45 à 54 ans qui, contrairement aux précédentes, sont fréquemment mariées. Le plus souvent, elles vivent au sein d'une famille traditionnelle avec au moins un enfant mineur à la maison, ou au sein d'un « autre ménage d'une seule famille ». Ces derniers correspondent le plus fréquemment à des familles vivant avec des enfants qui sont tous majeurs, configuration familiale en cohérence avec l'âge des personnes concernées. Il existe aussi quelques couples sans enfant, dont les enfants ont probablement déjà quitté le domicile familial. Contrairement au premier sous-groupe, on n'y trouve pas de personnes seules. Les personnes du deuxième sous-profil ont un niveau de diplôme plus faible que celles du premier, ce qui est dû en partie à leur âge.

3. L'évolution de ces caractéristiques entre 1996 et 2014 n'a pas pu être établie, les variables n'étant pas présentes dans l'enquête de 1996.

4. Une analyse des correspondances multiples (ACM) met en évidence les associations majeures et les principales oppositions dans l'appartenance aux ménages médians. Puis, une classification ascendante hiérarchique (CAH) réalisée sur les coordonnées des individus sur les axes en sortie de l'ACM permet de dégager des groupes d'individus selon ces axes d'analyse.

Le deuxième groupe le plus nombreux (26,0 % des adultes des ménages médians) est celui des couples âgés de 55 ans ou plus. Il est composé à 82 % de couples sans enfant et à 85 % de personnes de 55 ans ou plus. Dans plus de neuf cas sur dix, les personnes sont mariées. Il s'agit donc vraisemblablement de couples dont les enfants ont quitté le domicile familial. Ils sont peu ou pas diplômés.

Le troisième groupe, qui concentre 11,2 % des adultes des ménages médians, regroupe en majorité des personnes qui ont connu des ruptures d'unions. Elles sont le plus souvent **divorcées** (62 %) ou célibataires (26 %). Ces personnes ont en commun de vivre plus souvent seules, ou au sein de familles recomposées ou monoparentales. Les trois quarts ont entre 35 et 64 ans. Elles sont donc plus âgées que le premier groupe, et s'en distinguent surtout par leur parcours conjugal.

Le quatrième groupe (9,9 % des adultes des ménages médians) est celui des jeunes qui vivent encore majoritairement chez leurs parents : 81 % des individus qui le composent ont entre 18 et 24 ans. Ils sont presque tous célibataires et les trois quarts vivent au sein d'une famille (traditionnelle, monoparentale ou autre ménage d'une famille). Une personne sur deux de ce groupe est inactive, du fait qu'une partie d'entre elles poursuivent encore leurs études.

Le cinquième groupe, qui représente 8,0 % des adultes des ménages médians, est celui des hauts diplômés. 65 % des personnes de ce groupe sont titulaires d'un diplôme de niveau supérieur à bac + 2. 61 % sont des cadres ou des professions intellectuelles supérieures (contre 6 % en moyenne parmi l'ensemble des personnes appartenant à un ménage médian) et 21 % des professions intermédiaires. La moitié des individus de ce groupe ont entre 35 et 54 ans. Les hommes y sont majoritaires (56 %). Ils sont plus souvent immigrés ou descendants d'immigrés que la moyenne (19 % contre 17 %). Ils vivent plus souvent que la moyenne (29 %) avec au moins trois enfants à la maison, ce qui explique en partie leur positionnement dans les ménages médians plutôt que plus aisés.

Enfin, le sixième groupe rassemble 6,2 % des adultes des ménages médians. C'est le groupe des veuves et veufs, qui constituent la quasi-totalité de cette catégorie (97 %). Généralement âgés de 65 ans ou plus (96 %), neuf sur dix d'entre eux vivent seuls. Les femmes y sont largement majoritaires (80 %). ■

## 7. Les six profils de ménages médians

en %

	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5	Profil 6	Ensemble
	Majoritaire- ment des familles traditionnelles	Couples de 55 ans ou plus	Personnes ayant connu une rupture d'union	Jeunes	Hauts diplômés	Veuves et veufs	
<b>Répartition des individus</b>	<b>38,8</b>	<b>26,0</b>	<b>11,2</b>	<b>9,9</b>	<b>8,0</b>	<b>6,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Sexe</b>							
Femme	49,8	45,5	<b>58,1</b>	51,0	44,0	<b>79,7</b>	<b>51,1</b>
Homme	<b>50,2</b>	<b>54,5</b>	41,9	<b>49,0</b>	<b>56,0</b>	20,3	<b>48,9</b>
<b>Tranche d'âge</b>							
Moins de 25 ans	0,5	0,2	1,6	<b>80,9</b>	0,8	0,0	<b>8,4</b>
25-34 ans	<b>36,0</b>	3,3	7,3	12,4	11,9	0,0	<b>17,8</b>
35-44 ans	<b>29,0</b>	4,8	<b>24,4</b>	4,2	<b>32,7</b>	0,1	<b>18,3</b>
45-54 ans	<b>25,7</b>	6,9	<b>26,1</b>	1,7	<b>19,6</b>	0,5	<b>16,4</b>
55-64 ans	4,5	<b>33,5</b>	<b>24,9</b>	0,8	14,0	3,9	<b>14,7</b>
65 ans ou plus	4,3	<b>51,4</b>	15,7	0,1	21,0	<b>95,5</b>	<b>24,4</b>
<b>État matrimonial légal</b>							
Célibataire	<b>50,5</b>	8,0	26,4	<b>95,5</b>	31,1	2,4	<b>36,7</b>
Marié	46,6	<b>91,7</b>	8,4	4,3	<b>57,4</b>	0,4	<b>47,8</b>
Veuf	1,8	0,1	3,2	0,0	2,7	<b>97,2</b>	<b>7,3</b>
Divorcé	1,1	0,2	<b>62,1</b>	0,2	<b>8,9</b>	0,0	<b>8,2</b>
<b>Type de ménage</b>							
Famille traditionnelle	<b>49,9</b>	7,4	2,2	26,2	<b>38,3</b>	0,0	<b>27,1</b>
Famille recomposée	0,0	0,0	<b>24,7</b>	0,0	0,0	0,0	<b>2,8</b>
Famille monoparentale	0,0	0,0	<b>16,7</b>	<b>3,9</b>	2,1	0,0	<b>2,4</b>
Autre ménage d'une seule famille	13,1	9,3	9,5	<b>45,2</b>	10,1	6,0	<b>14,2</b>
Personne seule	18,5	1,4	<b>37,9</b>	7,9	<b>21,4</b>	<b>90,3</b>	<b>19,9</b>
Couple sans enfant	13,1	<b>81,9</b>	8,2	13,6	26,6	3,7	<b>31,0</b>
Autres	<b>5,4</b>	0,1	0,8	<b>3,4</b>	1,5	0,1	<b>2,7</b>
<b>Diplôme le plus élevé obtenu</b>							
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	14,6	<b>45,7</b>	19,1	7,5	5,0	<b>65,4</b>	<b>24,9</b>
Brevet des collèges	2,6	<b>9,9</b>	<b>9,8</b>	<b>7,4</b>	3,2	<b>7,4</b>	<b>6,1</b>
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	<b>33,0</b>	<b>32,5</b>	<b>31,2</b>	17,0	6,9	18,3	<b>28,1</b>
Baccalauréat, brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	<b>24,7</b>	7,4	17,6	<b>48,3</b>	11,3	6,5	<b>19,5</b>
Baccalauréat + 2 ans	<b>18,1</b>	4,0	<b>14,2</b>	11,6	8,4	2,3	<b>11,6</b>
Diplôme supérieur à baccalauréat + 2 ans	7,1	0,6	8,1	8,2	<b>65,2</b>	0,0	<b>9,8</b>
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>							
Agriculteurs exploitants	0,2	<b>4,8</b>	0,1	0,0	0,0	<b>4,7</b>	<b>1,6</b>
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,3	<b>13,0</b>	<b>5,4</b>	0,2	2,2	<b>8,4</b>	<b>4,8</b>
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,6	0,0	5,5	0,8	<b>61,2</b>	0,0	<b>5,8</b>
Professions intermédiaires	<b>28,6</b>	15,5	<b>25,8</b>	11,8	21,4	12,5	<b>21,7</b>
Employés	<b>36,4</b>	27,2	<b>38,2</b>	19,8	9,6	<b>46,1</b>	<b>31,0</b>
Ouvriers	<b>29,7</b>	<b>32,9</b>	19,6	17,0	1,9	<b>28,1</b>	<b>25,8</b>
Inactifs	4,3	6,5	5,4	<b>50,4</b>	3,6	0,2	<b>9,2</b>
<b>Lien à la migration</b>							
Sans lien à la migration	82,0	<b>85,9</b>	82,2	83,4	81,1	<b>89,0</b>	<b>83,6</b>
Immigré ou descendant d'immigré	<b>18,0</b>	14,1	<b>17,8</b>	<b>16,6</b>	<b>18,9</b>	11,0	<b>16,5</b>

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul, dont la personne de référence n'est pas étudiante, appartenant aux ménages médians et dont toutes les variables considérées dans le modèle sont renseignées.

Lecture : le premier profil de ménages médians se caractérise par une forte proportion (49,9 %) de familles traditionnelles.

Note : pour les besoins du modèle, les retraités ont été reclassés dans la catégorie socioprofessionnelle du dernier emploi occupé. Sont exclus les individus pour lesquels au moins l'une des variables du modèle est non renseignée, soit moins de 3 % de l'échantillon initial. Du fait de la non-réponse, les résultats sur l'ensemble des individus de la classification diffèrent de ceux présentés sur l'ensemble des personnes majeures des ménages médians. La répartition par type de ménage diffère elle aussi de celle présentée précédemment car le champ est ici restreint aux personnes majeures. Les chiffres en gras correspondent aux modalités dont la proportion est supérieure à celle de l'ensemble des individus des ménages médians.

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

Encadré 2

**Effet des caractéristiques socio-démographiques sur l'appartenance aux différentes catégories de niveau de vie**

Un modèle de régression logistique multivariée permet de mesurer l'effet simultané des caractéristiques socio-démographiques sur l'appartenance aux différentes catégories de niveau de vie. L'analyse est, là encore, menée sur les personnes de 18 ans ou plus.

Au vu des résultats (*figure*), les ménages modestes d'une part, et plutôt aisés d'autre part, se distinguent peu des ménages médians. Quelques éléments méritent toutefois d'être notés. À autres caractéristiques observées identiques<sup>1</sup>, faire partie d'une famille monoparentale multiplie par 2,8 les chances d'appartenir à un ménage modeste plutôt qu'à un ménage médian, par rapport à une personne vivant au sein d'une famille traditionnelle. *A contrario*, celles d'appartenir à un ménage plutôt aisé plutôt que médian sont divisées par 2,5. Un agriculteur exploitant a 2,7 fois plus de chances qu'un employé d'appartenir à un ménage modeste plutôt que médian. À l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures ont 3,3 fois plus de chances d'appartenir à un ménage plutôt aisé plutôt que médian, par rapport à un employé.

Le modèle met en évidence davantage de distinctions entre les ménages médians et les deux catégories extrêmes de niveau de vie. Par rapport à une personne vivant au sein d'une famille traditionnelle, faire partie d'une famille monoparentale multiplie par 6,2 les risques d'appartenir à un ménage pauvre plutôt que médian, et divise par 2,7 les chances d'appartenir à un ménage aisé plutôt que médian. Toujours par rapport à une famille traditionnelle, vivre seul multiplie par 2,4 les risques d'appartenir à un

ménage pauvre plutôt que médian, tandis que vivre en couple sans enfant multiplie par 3,1 les chances d'appartenir à un ménage aisé plutôt que médian.

Par rapport à une personne ayant le baccalauréat, les non-diplômés ont 2,8 fois plus de risques d'appartenir à un ménage pauvre plutôt que médian, et 4,5 fois moins de chances d'appartenir à un ménage aisé plutôt que médian. Les titulaires d'un diplôme de niveau supérieur à bac + 2 ont 3,0 fois plus de chances de faire partie d'un ménage aisé plutôt que médian, toujours par rapport à une personne dont le plus haut diplôme est le baccalauréat.

Toutes choses égales par ailleurs, en particulier à diplôme identique, par rapport à un employé, être artisan (ou commerçant ou chef d'entreprise), inactif ou agriculteur exploitant multiplie les chances d'être classé parmi les ménages pauvres plutôt que médians (respectivement par 3,6, 4,8 et 7,0), mais aussi celles d'appartenir à un ménage aisé plutôt que médian (respectivement par 3,8, 2,5 et 3,9). Les cadres et professions intellectuelles supérieures ont 10,4 fois plus de chances de vivre dans un ménage aisé plutôt que médian par rapport à un employé.

Par rapport à une personne de 35 à 44 ans, être âgé de 55 à 64 ans multiplie par 2,5 les chances d'appartenir à un ménage aisé plutôt que médian, et avoir 65 ans ou plus divise par 2,4 les risques d'appartenir à un ménage pauvre plutôt que médian. Enfin, un immigré ou descendant d'immigré a 2,5 fois plus de risques de faire partie des ménages pauvres plutôt que médians qu'une personne sans lien à la migration.

1. Les résultats s'entendent « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire à caractéristiques observées identiques : sexe, tranche d'âge, état matrimonial légal, type de ménage, diplôme le plus élevé obtenu, catégorie socioprofessionnelle et lien à la migration.

Encadré 2 (suite)

### Effet des caractéristiques socio-démographiques sur l'appartenance aux différentes catégories de niveau de vie

	Ménages pauvres vs médians	Ménages modestes vs médians	Ménages plutôt aisés vs médians	Ménages aisés vs médians
<b>Sexe</b>				
Femme	1,07**	1,11***	n.s.	1,17***
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Tranche d'âge</b>				
Moins de 25 ans	1,41***	1,17***	0,91*	1,26***
25-34 ans	1,11**	n.s.	0,92**	0,61***
35-44 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
45-54 ans	n.s.	n.s.	1,28***	1,87***
55-64 ans	0,77***	n.s.	1,38***	2,47***
65 ans ou plus	0,42***	n.s.	1,09**	1,65***
<b>État matrimonial légal</b>				
Célibataire	n.s.	n.s.	n.s.	0,79***
Marié ou remarié	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Veuf	0,53***	0,68***	1,47***	1,72***
Divorcé	n.s.	n.s.	n.s.	0,78***
<b>Type de ménage</b>				
Famille traditionnelle	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Famille recomposée	1,26***	1,24***	0,82***	0,83*
Famille monoparentale	6,18***	2,76***	0,40***	0,37***
Autre ménage d'une seule famille	0,76***	0,84***	1,58***	2,04***
Personne seule	2,39***	1,47***	0,84***	n.s.
Couple sans enfant	0,55***	0,63***	1,63***	3,05***
Autres	1,23**	0,77***	1,25***	1,31**
<b>Diplôme le plus élevé obtenu</b>				
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	2,79***	1,73***	0,51***	0,22***
Brevet des collèges	1,71***	1,30***	0,89**	0,62***
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	1,50***	1,22***	0,72***	0,44***
Baccalauréat ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Baccalauréat + 2 ans	n.s.	0,85***	1,23***	1,57***
Diplôme supérieur à baccalauréat + 2 ans	1,35***	n.s.	1,35***	2,98***
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>				
Agriculteurs exploitants	7,01***	2,68***	n.s.	3,85***
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	3,63***	1,50***	1,15***	3,80***
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,66***	0,52***	3,25***	10,38***
Professions intermédiaires	0,53***	0,67***	1,67***	2,30***
Employés	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Ouvriers	1,14***	1,13***	0,84***	0,61***
Inactifs	4,80***	1,92***	n.s.	2,49***
<b>Lien à la migration</b>				
Sans lien à la migration	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Immigré ou descendant d'immigré	2,49***	1,38***	0,92***	0,89***

Seuils de significativité : \*\*\* significatif au seuil de 1 % ; \*\* significatif au seuil de 5 % ; \* significatif au seuil de 10 % ; n.s. non significatif ; Réf. référence.  
 Champ : France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul, dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont toutes les variables considérées dans le modèle sont renseignées.  
 Lecture : à autres caractéristiques observées identiques (sexe, tranche d'âge, état matrimonial légal, diplôme le plus élevé obtenu, catégorie socioprofessionnelle, lien à la migration), vivre au sein d'une famille monoparentale multiplie par 6,18 la probabilité d'appartenir à un ménage pauvre plutôt qu'à un ménage médian par rapport à une personne vivant au sein d'une famille traditionnelle.  
 Note : pour les besoins du modèle, les retraités ont été reclassés dans la catégorie socioprofessionnelle du dernier emploi occupé. Sont exclus les individus pour lesquels au moins l'une des variables du modèle est non renseignée. Cela concerne moins de 3 % de l'échantillon initial.  
 Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

---

## Définitions

### Couple

Un couple est composé de deux personnes de 15 ans ou plus, habitant le même logement et déclarant actuellement être en couple, quel que soit leur état matrimonial légal (qu'il soit donc marié ou non).

### Descendant d'immigré

Personne née en France d'au moins un parent immigré.

### Divorce

Le divorce est la dissolution du mariage prononcée par un juge aux affaires familiales. Les divorces prononcés comprennent les divorces directs et les conversions de séparation de corps en divorce.

### Enfant

Un enfant est une personne célibataire vivant l'essentiel de son temps dans le même logement que son père, sa mère ou ses deux parents, et n'est ni parent d'un enfant du logement, ni en couple avec quelqu'un du logement.

### Famille

Partie d'un ménage comprenant soit des personnes en couple et leurs enfants ou beaux-enfants habitant dans la même résidence principale, soit un parent vivant sans conjoint avec son ou ses enfants (famille monoparentale). Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage.

### Famille monoparentale

Partie d'un ménage comprenant un parent vivant sans conjoint avec son ou ses enfants.

### Famille recomposée

Famille composée d'un couple, de personnes mariées ou non, et d'au moins un enfant qui n'est pas l'enfant des deux membres du couple. Les enfants qui vivent avec leurs parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée.

### Famille traditionnelle

Les familles traditionnelles sont composées d'un couple et d'enfants nés de cette union (ou adoptés ensemble) et partageant le même logement.

### Immigré

Personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

### Ménage

Dans les enquêtes sur les Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), le ménage désigne l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Le ménage peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marins et les sans-abri) ou dans des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention, etc.).

Les ménages entrant dans le champ de l'étude sont décomposés en cinq catégories :

- les **ménages médians**, dont le niveau de vie est compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian (soit entre 18 140 et 22 170 euros en 2014), représentent 18,6 % des ménages en 2014 ;
- ceux dont le niveau de vie est moins élevé que celui des ménages médians :
  - les **ménages modestes** avec un niveau de vie compris entre 60 % et 90 % de la médiane (entre 12 090 et 18 140 euros, soit 27,1 % des ménages en 2014),
  - les **ménages pauvres** avec un niveau de vie inférieur à 60 % de la médiane (inférieur à 12 090 euros, soit 13,4 % des ménages en 2014) ;
- ceux dont le niveau de vie est plus élevé que celui des ménages médians :
  - les **ménages plutôt aisés** avec un niveau de vie compris entre 110 % et 180 % de la médiane (entre 22 170 et 36 280 euros, soit 30,0 % des ménages en 2014),
  - les **ménages aisés** avec un niveau de vie supérieur à 180 % de la médiane (supérieur à 36 280 euros, soit 10,9 % des ménages en 2014).

---

## Définitions (suite)

### Niveau de vie

Il est défini comme le revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même logement. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de « l'OCDE modifiée » qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

### Niveau de vie médian

Si on ordonne une distribution de revenus, la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. Ainsi, le niveau de vie médian est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 50 % des niveaux de vie. C'est de manière équivalente le niveau de vie au-dessus duquel se situent 50 % des niveaux de vie.

---

---

## Pour en savoir plus

Anxo D., "The rise and fall of the Swedish middle class?", in Vaughan-Whitehead D. (ed), pp. 543-585, 2016.

Bellamy V., Beaumel C., « Bilan démographique 2016 : à nouveau en baisse, la fécondité atteint 1,93 enfant par femme en 2016 », *Insee Première* n° 1630, janvier 2017.

Bigot, R., Croutte P., Müller J., Osier G., « Les classes moyennes en Europe », *Cahier de recherche* n° 282, Crédoc, décembre 2011.

Bosch G., Kalina T., "The erosion of the German middle class: The end of the 'levelled-out, middle-class society'?", in Vaughan-Whitehead D. (ed), pp. 198-243, 2016.

Courtioux P., Erhel C., Vaughan-Whitehead D., « Les classes moyennes en Europe et en France au sortir de la crise », *Document de travail du Centre d'économie de la Sorbonne* n° 2017.29, 2017.

Vaughan-Whitehead D. (ed), "Europe's Disappearing Middle Class? Evidence in the World of Work", Edward Elgar publishing, International Labour Office, 2016.

*France, portrait social* fiche 5.5, coll. « Insee Références », édition 2017.

*Les revenus et le patrimoine des ménages* fiche 1.17, coll. « Insee Références », édition 2016.

*Couples et familles* fiche 1.1, coll. « Insee Références », édition 2015.

*Immigrés et descendants d'immigrés* fiches 3.3 et 3.4, coll. « Insee Références », édition 2012.

---